

Ont été élus :

Supérieure générale, Sr Marie Godfroy.
1re assistante, Sr Cécile ; 2me assistante, Sr Jean de la Croix ;
3me assistante, Sr Marie Hedwige ; 4me assistante Sr Marie
Antoinette.

Secrétaire générale, Sr Marie Cuthbert.

Dépositaire générale, Sr Madeleine.

*** Le dernier numéro de la *Revue du Tiers Ordre*, à Montréal, publie les statistiques suivantes, tirées de l'*Annuaire des missions* qui relèvent de la Sacré Congrégation de la Propagande. Le nombre des catholiques qui appartiennent à ces missions, s'élève au chiffre de 23,440,032, dont 406,250 pour l'Afrique ; 11,369,296 pour l'Amérique, sans compter ceux qui appartiennent aux missions Franciscaines du Centre et du Sud dans le Nouveau Continent ; 2,606,791 pour l'Asie ; 7,721,215 pour l'Europe ; 780,530 pour l'Océanie ; et 556,000 qui appartiennent aux différents rites orientaux.

*** Mgr Michaud coadjuteur de Mgr de Goezbriand, évêque de Burlington, est né à Burlington même en 1813. Son père était Canadien. Après avoir suivi pendant 3 années le cours du collège de Montreal, il vint au collège de Ste Croix à Worcester, Mass., et enfin au Séminaire de Troy, N. Y., où il fit son cours de théologie et fut ordonné prêtre.

Il a fait ses preuves comme administrateur en dirigeant l'orphelinat St-Joseph de Burlington, que tiennent les sœurs de la Providence, et plus tard comme curé de la paroisse St-Etienne à Winooki.

*** La France vient de perdre encore un de ses évêques : Mgr Lamarche, évêque de Quimper, décédé presque subitement à Quimper le 15 juin dernier. Mgr Lamarche était né à Paris le 12 mars 1827. Aumonier militaire pendant la campagne de Crimée, il avait demandé à partir de nouveau avec l'armée française en 1870. Après la prise de Sedan, il voulut être interné avec les prisonniers à Breslau, en Poméranie, afin de remonter le moral de ses malheureux compagnons d'armes. Mgr Lamarche était évêque de Quimper depuis 1887.

*** Une magnifique protestation a été adressée par le cardinal Place au ministre des cultes qui a supprimé sans jugement et sans enquête le traitement de deux prêtres du diocèse de Rennes :

« Voila vingt-six ans que je suis évêque, écrit le vénéré prélat. Durant ce quart de siècle, c'est la première fois, monsieur le ministre, que mes prêtres sont frappés de la sorte, et cela sans qu'on m'ait fait contre eux aucune plainte, sans que, préalablement informé des griefs élevés à leur charge, j'aie pu les examiner et en discuter la valeur. »

Un des griefs allégués était le refus d'absolution.

« Les termes manquent à l'étonnement, répond Mgr Place, de-